

Introduction débat 29 janvier 2022

Bienvenue à toutes et tous, et merci à toutes nos intervenantes et tous nos intervenants d'avoir accepté de participer à cette nouvelle rencontre autour de l'avenir du service public audiovisuel, alors que se profile le renouvellement du contrat de gestion de la RTBF.

Si nous organisons ces rencontres à la Scam, c'est que nous croyons en l'importance de l'audiovisuel de service public, que nous avons envie de le défendre avec fierté, et de trouver les moyens ensemble, avec la RTBF, de maintenir et d'amplifier sa place dans notre paysage audiovisuel.

On le sait, la concurrence est rude, le paysage audiovisuel explose avec une multiplication des supports et des contenus accessibles partout et tout le temps.

Les défis à relever sont nombreux.

L'audiovisuel public doit trouver dans ce paysage sa singularité, sa voix, sa force pour attirer le public.

Il doit prouver sa nécessité alors que des voix venues des extrêmes et des populismes se lèvent pour contester les moyens qui lui sont alloués et par là mettre en danger son existence. C'est le cas partout en Europe. En Suisse en 2018 avec l'initiative No Billag, qui a soumis au peuple la suppression de la redevance, heureusement refusée. En France où plusieurs candidat-es à la présidentielle, venant de l'extrême-droite, voudraient-elles et eux aussi la supprimer, tandis qu'en Grande-Bretagne Boris Johnson vient de la geler mettant l'avenir de la BBC en danger.

Est-ce parce que les télévisions publiques dérangent ces partis qui ont de la peine à accepter le débat démocratique ?

L'audiovisuel public est un espace libre et indépendant. Il n'est ni dans les mains de groupes économiques, ni dans celles de mouvances politiques. L'état et ses organismes de contrôle sont les garants de son indépendance éditoriale, qui doit être respectée et affirmée.

Il est un acteur essentiel de la vie démocratique, parce qu'il défend une information pluraliste.

Il l'est aussi parce qu'il a un rôle éducatif. Par l'analyse, il aide à décoder le monde, refuse les raccourcis et les fausses informations racoleuses. Il élargit le regard, ouvre à la curiosité, à la culture, par la diversité de ses programmes.

L'audiovisuel public enfin joue un rôle essentiel dans la production et la diffusion de la culture. C'est un employeur majeur du secteur audiovisuel que nous représentons tous et toutes ici.

La RTBF est notre partenaire et plus que jamais, alors que se redéfinit son contrat de gestion, nous avons envie de marquer notre volonté de travailler ensemble, d'unir nos forces, nos idées. Nous avons besoin de nous sentir soutenu-es, de sentir que nos films, fictions et documentaires, sont valorisés, que la RTBF a elle aussi envie de venir vers nous et de porter avec fierté la création belge, de la mettre en valeur.

Nous avons à cœur de retrouver une communication fluide, de mieux nous entendre les un-es et les autres dans nos choix, dans nos demandes, nos obligations, afin

d'offrir les meilleurs programmes possibles et pour que ceux-ci soient vus par un vaste public. Nous avons besoin de partager nos expertises.

Nous, auteurs autrices, producteurs productrices, réalisateurs réalisatrices, acteurs actrices, techniciens techniciennes, musiciens musiciennes, créateurs créatrices dans l'audiovisuel, ne pouvons produire nos œuvres et les diffuser décemment sans la RTBF. La RTBF ne peut pas non plus se passer de nos œuvres. Elle en a besoin pour diversifier ses programmes, et, bénéficiant du soutien financier de la Fédération Wallonie Bruxelles, leur production et leur diffusion fait partie de ses missions.

L'identité et la singularité de la RTBF se définit et se définira de plus en plus par son ancrage local, comme M. Jean-Paul Philippot l'a souligné à plusieurs reprises. Elle se démarquera des plateformes et des contenus made in USA, par la défense et la promotion de la culture belge, francophone et européenne. En tant que service public, elle doit aussi se démarquer des télévisions privées qui ne vivent que de la publicité et ne pas entrer dans une course à l'audience, mais dans une exigence de qualité. Proposer des œuvres originales, audacieuses, des programmes qu'on ne retrouve pas ailleurs. Prendre des risques.

Cette identité, cette singularité, nous la défendons ensemble, avec la RTBF.

C'est dans cette optique que nous menons ces rencontres, pour échanger et réfléchir à des balises pour le prochain Contrat de gestion.

Nous avons, avec les principales fédérations professionnelles, défini une série de points d'attention et de propositions à discuter, dont :

- l'augmentation du budget consacré par la RTBF à la coproduction de la production indépendante, soutenue par le Centre du Cinéma de la FWB et par le FACR. Le décret SMA va générer une concurrence accrue face à laquelle la RTBF va devoir se positionner. Elle doit également réfléchir à son rôle dans un contrat de filière qui est en train de se mettre en place.

Cette augmentation devrait être répartie équitablement entre tous les genres et une majorité des investissements consacrée à la production d'initiative belge.

- le renforcement du budget alloué aux séries belges, et le renforcement de la coproduction des films documentaires

- la réalisation d'un cadastre sur la réalité de l'emploi artistique et culturel, et sur les conditions de travail, tant dans les collaborations directes que dans le cadre de la sous-traitance. Subventionnée par la FWB, la RTBF se doit d'être une entreprise modèle et refuser l'ubérisation.

- des engagements vis-à-vis de la diversité et de la parité, tant du côté de la production des programmes que de leur destination vers un public le plus large possible

- la mise en place d'un dialogue régulier et transparent avec la RTBF sur ses objectifs.

- Enfin, nous visons une politique de diffusion ambitieuse, à la fois sur le linéaire et sur la plateforme Auvio.

Ce ne sont qu'une partie des points qui nous meuvent, et sur lesquels nous désirons travailler tous et toutes ensemble.

Ces rencontres sont destinées à alimenter la réflexion, nous la poursuivrons au fil des semaines à venir.

Notre premier atelier a eu lieu le 11 janvier dernier.

Nous avons alors échangé autour des missions et de l'avenir du service public, avec Baptiste Erkès, Hervé Rony et Emmanuel Tourpe.

Aujourd'hui, nous ouvrons notre deuxième et double atelier.

Je vais d'abord donner la parole à M. Philippot, Mme Roustan et M. Huberland, pour la RTBF.

Ensuite, l'atelier de la matinée, qui réunira un panel de professionnel·les du secteur sera consacrée aux liens de la RTBF à la création indépendante.

Nous aurons des retours d'expériences, élaborerons des propositions pour mieux travailler ensemble, pour réfléchir aux conditions de coproduction, aux moyens de diffuser cette création de manière à ce qu'elle soit vue le plus largement possible, et à la façon de la mettre en valeur, fièrement.

Cet après-midi, nous nous pencherons sur la nécessité et les manières de repenser le rapport au public, alors que celui-ci est submergé par une offre pléthorique.

Comment susciter sa curiosité, à la fois sur le linéaire et le numérique, comment ouvrir à la découvrabilité des programmes et des œuvres. Comment nous créateurs et créatrices pensons à notre public et allons à sa rencontre.

Le dernier atelier aura lieu le 21 février à 18h et rassemblera des acteurs et des actrices du monde politique, autour des discussions sur le prochain contrat de gestion.

Nous ne nous résignerons jamais à baisser les bras et à entériner le déclin de l'audiovisuel public. Comme vous qui le représentez de l'intérieur, nous, en périphérie, nous y sommes attaché·es. Il nous représente, nous nous reconnaissons en lui et espérons-nous y reconnaître encore longtemps.

Il y a quelques jours j'étais au FIPADOC à Biarritz. Il y a aussi été question de la défense de la télévision de service public, et de sa nécessaire remise en question pour qu'elle puisse garder une place de premier plan. Mais on a aussi parlé de fierté, fierté d'avoir dans nos pays un audiovisuel public fort et créatif.

Au FIPADOC, la production documentaire belge a été largement récompensée, suscitant l'admiration des Français. Une fois de plus, notre production et nos coproductions ont prouvé leur qualité, s'il était encore une fois nécessaire de le souligner.

Au FIPADOC, encore, France Télévision a signé une chartre tripartite de bonnes pratiques documentaires avec les producteurs et productrices et les auteurs et les autrices.

Un exemple de collaboration, que nous espérons voir advenir ici.

Je passe maintenant la parole à M. Jean-Paul Philippot, administrateur général de la RTBF, à Mme Sandrine Roustan, directrice générale du Pôle contenu de la RTBF, et M. Xavier Huberland, directeur général du pôle médias de la RTBF.

Merci.